

**VOICI COMMUNIQUÉ PAR LA PRÉFECTURE L'ORDRE DU JOUR  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES**

**- SEANCE DU JEUDI 14 AVRIL 2022 -**

- |          |  |              |
|----------|--|--------------|
| <b>1</b> | <b>Approbation du Procès-verbal du 17 février 2022</b>   | <b>09h30</b> |
| <b>2</b> | <b>NANGIS – Société CHIMIREC</b><br><br>Projet d'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale à la société « CHIMIREC » pour l'exploitation d'une installation de collecte, de tri, de transit et de regroupement de déchets d'activités économiques située 2 rue René Cassin sur le territoire de la commune de Nangis.<br><br><u>Rapporteur</u> : M. Olivier LEVILLAIN – Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France - SPR | <b>09h35</b> |
| <b>3</b> | <b>RAMPILLON – EARL des Veaux et SCEA de Montepot</b><br><br>Projet d'arrêté préfectoral autorisant l'EARL des Veaux et la SCEA de Montepot à exploiter un forage agricole sur la commune de Rampillon.<br><br><u>Rapporteur</u> : M. Claude EBEL – Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne   | <b>10h00</b> |
| <b>4</b> | <b>BRIE-COMTE-ROBERT – Société d'Économie Mixte (SEM) de la Brie Française</b><br><br>Projet d'arrêté préfectoral autorisant, en application de l'article L. 181-1 du Code de l'environnement, la SEM de la Brie Française à aménager l'extension du parc d'activité « Haut des Prés » sur le territoire de la commune de Brie-Comte-Robert.<br><br><u>Rapporteur</u> : M. Lionel SAMSON – Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne  | <b>10h25</b> |
| <b>5</b> | <b>OTHIS – Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF)</b><br><br>Projet d'arrêté préfectoral autorisant, en application de l'article L. 181-1 du Code de l'environnement, le rejet du système d'assainissement de la commune d'Othis.<br><br><u>Rapporteur</u> : Mme Christine HELIN – Direction départementale des territoires de Seine-et-Marne  | <b>10H50</b> |

**6 CHAMPAGNE-SUR-SEINE – Syndicat intercommunal d’adduction d’eau potable (SIAEP) de Champagne-sur-Seine et Vernou-la-Celle-sur-Seine** **11h15**

Point d’information sur la décision de reconnaissance de l’autorisation environnementale, au titre de l’article L.181-1 du Code de l’environnement, par arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires concernant l’exploitation des installations de prélèvement d’eau de surface de la Seine de l’usine de production d’eau potable sur la commune de Champagne-sur-Seine.

Rapporteur : M. Lionel COSANI – Direction régionale et interdépartementale de l’environnement, de l’aménagement et des transports d’Île-de-France - SPE

**7 SEINE-ET-MARNE – BILAN 2021 ICPE** **11h40**

Point d’information sur le bilan 2021 et priorités 2022 des inspections des installations classées (industrielles et agricoles) pour la protection de l’environnement.

Rapporteurs : Mme Agnès COURET et M. Mehdi AZZAM – Unité départementale de Seine-et-Marne de la Direction régionale et interdépartementale de l’environnement, de l’aménagement et des transports d’Île-de-France